

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

0 Réclamation	: contact@mupras.com
0 Prise en charge	: pec@mupras.com
0 Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**Maladie**

**Dentaire**

**Optique**

**A**

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

1590

Société :

RAN

**Actif**

**Pensionné(e)**

**Autre :**

Nom & Prénom :

ADIL

ATAL

Date de naissance :

166398

Adresse :

Tél. : 0522912481  
0640864107

Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'at<sup>e</sup> médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

Docteur Mohamed LEBBAR  
CARDIOLOGUE  
4, Rue Tarik Ibn Ziad  
Quartier des Hôpitaux  
Tél.: 0522863366, Fax: 0522863355  
Enfan

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019



Le : 26/06/2023

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/6/13	Q77		300	INP : 091093559
19/6/13	Ell/ct		1000	L MOHAMED LEBBAB

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL KINDI CASABLANCA SARL AU DOCTEUR TAOUFIK BARAZZOUK 48, Rue 1 Lot. Hafdia Les Crêtes Ain Chock Casa - Tél.: 0522 507 257	19/06/2013	428.40

### ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of				



CENTRE CARDIOVASCULAIRE  
LES HÔPITAUX

Secrétariat : 05 22 86 33 66  
Télécopie : 05 22 86 33 55  
E-mail : labcardio@menara.ma

Docteur Mohamed LEBBAR  
Cardiologue Médico - Chirurgical



PHARMACIE AL KINDI CASABLANCA  
SARL AU  
DOCTEUR TAOUFIK BARAZZOUK  
48, Rue 1 Lot. Hafdia Les Crêtes  
2<sup>me</sup> Chak Casablanca - Tel. 0522 507 257

Casablanca, le 19.6.23

Abdil Amel

$$43^{\text{dhs}} \times 3 = 131.40$$

1) Xestabil 6,75  
1/2 x 2/3

2) Anxipol 1/2 47,50  
99,00 x 3 = 297,00

3) Melphar 14,10  
Docteur Mohamed LEBBAR  
4, Rue Tarik Ibn Ziad - Quartier des Hôpitaux  
Tél. 0522 823 256 - Fax: 0522 8633 55

3h

EXP 10 2025  
PPV 43 80

EXP 10 2025  
PPV 43 80

S.V.  
EXP 10 2025  
PPV 43 80

MBA8 0326  
LOT PER  
Prix 99,00  
MBA8 0326  
LOT PER  
Prix 99,00

S.V.  
MBA8 0326  
LOT PER  
Prix 99,00

$$T = 428,40$$

4, Rue Tarik Ibn Ziad - Quartier des Hôpitaux  
(Prolongement Faculté de Médecine vers lycée Mohammed V) - Casablanca 20360



CENTRE CARDIOVASCULAIRE  
LES HÔPITAUX

Secrétariat : 05 22 86 33 66  
Télécopie : 05 22 86 33 55

E-mail : labcardio@menara.ma

**Docteur Mohamed LEBBAR**

Cardiologue Médico - Chirurgical

Casablanca, le

19.6.14

### Note d'Honoraires

Nom/Prénom :

Abdel Amel

Nature d'examen :

Ech/CC 10003

~~Docteur Mohamed LEBBAR  
CARDIOLOGUE  
4, Rue Tarik Ibn Ziad - Quartier des Hôpitaux - Casablanca  
Tél. : 0522 86 33 55 - Fax : 0522 86 33 55~~

Total :

10003

Somme à verser à :

4, Rue Tarik Ibn Ziad - Quartier des Hôpitaux  
(Prolongement Faculté de Médecine vers lycée Mohammed V) - Casablanca 20360

# CENTRE CARDIOVASCULAIRE LES HOPITAUX

Docteur Mohamed LEBBAR  
Cardiologue Médico Chirurgical

Secrétariat: 05-22-86-33-66  
Télécopie: 05-22-86-33-55  
Portable : 06 61 32 26 05  
Email: labcardio@menara.ma

Casa, le 19/06/2023

## ECHO-DOPPLER CARDIAQUE

### **ADIL AMAL**

- PAS DE DECOLLEMENT PERICARDIQUE
- LA VALVE MITRALE EST NLE IM MINIME
- LA VALVE AORTIQUE EST NLE
- L AORTE ASCENDANTE EST NORMALE
- LES CAVITES DROITES SONT NLES
- PAS DE THROMBUS INTRACARDIAQUE
- VG EST DE TAILLE NORMALE
- LA FE EST ESTIMEE A 70%

**C/C**

**CINETIQUE SEGMENTAIRE DU VG EST NLE  
LES PAROIS DU VG SONT NLES  
LE VD EST DE TAILLE NORMALE  
OG DE TAILLE NORMALE**

N 4 Rue Tarik Ibn Ziad Quartier des Hôpitaux Casablanca 20100

Docteur Mohamed LEBBAR  
CARDIOLOGUE  
4, Rue Tarik Ibn Ziad  
Quartier des Hôpitaux - Casa  
Tél. 0522 86 33 66 - Fax: 0522 86 33 55

ID: AD

ADIL, AMAL

--- NON PRÉCISÉ

TAILLE: --- cm POIDS: --- kg TA: ---/---

TRAITEMENT:

OPÉRATEUR:

NOTES:

19/06/2023 13:11:48

FC: 80 bpm  
PR: 156 ms  
QRSd: 86 ms  
QT/QTc: 350/385 ms  
QTcB: 404 ms  
QTcF: 385 ms  
R v5-6 /S v1 1,59/0,67 mV  
Sok-Lyon: 2,25 mV  
AXES: 71/11/18 °

Non confirmé

